

Bruno GOLLNISCH

Conseiller régional

Front National et Apparentés

Député européen

OBJET : Conseil Régional Rhône-Alpes.

Assemblée plénière des Jeudi 4 et vendredi 5 octobre 2012

Motion d'ordre

déposée par Bruno Gollnisch,

Président du Groupe Front National.

A : Monsieur le Président Jean-Jack QUEYRANNE
CONSEIL REGIONAL RHÔNE-ALPES

Lyon, 1^{er} octobre 2012

Monsieur le Président et cher collègue,

Un crime particulièrement odieux vient une nouvelle fois de se produire à Grenoble. Deux jeunes gens ont été littéralement lynchés à mort par une bande d'une vingtaine d'individus.

Les informations ne nous parviennent à ce sujet que par bribes. Ce n'est pas la première fois que des événements d'une extrême gravité se produisent dans cette ville, où le précédent chef de l'Etat s'était spécialement déplacé pour annoncer un renforcement de la sécurité. Ainsi d'ailleurs, et par trois fois, que le précédent Ministre de l'intérieur.

Je n'évoquerai pas la litanie des agressions multiples et très graves, touchant toutes les couches de la population et tous les âges, qui se multiplient dans nos agglomérations (exemple entre mille autres : le jeune homme grièvement blessé à coups de tournevis, à Rillieux, ce vendredi, dans votre ancienne circonscription).

Un projet d'accord relatif à la « lutte contre les discriminations », entre la Région et l'Etat, représenté par M. le Préfet de Région, est soumis à l'approbation de notre Assemblée ce vendredi.

Il me semble que notre Région s'occupe suffisamment de questions accessoires qui sont hors de sa compétence pour s'intéresser à ce problème de fond qu'est la dégradation de l'insécurité. Le groupe d'élus Front National que je préside souhaite que M. le Préfet de Région, comme la loi le prévoit, vienne personnellement devant notre Assemblée à l'occasion de ce point d'ordre du jour, que l'on saisisse cette occasion pour le prier de nous faire rapport sur l'inquiétante dégradation de la sécurité, spécialement dans les agglomérations de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble, et qu'à l'issue de ce rapport un débat soit organisé sur les moyens de remédier à la situation actuelle.

Au cas, Monsieur le Président, où il ne vous paraîtrait pas possible d'accéder à cette demande, je vous prie néanmoins de bien vouloir l'inscrire à titre de « Motion d'ordre » au sens de l'Article 1.9 de notre règlement, débattue dès l'ouverture de la session ce jeudi 4 octobre à 11H00, avant examen par la conférence des Présidents.

Dans cette attente, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président et Cher collègue, l'expression de ma haute considération.

Bruno GOLLNISCH
Député européen
Président du Groupe FN et apparentés.

